

Son Excellence M^{re} P. A. Bray, C.J.M., D.D., évêque de Saint-Jean (N.B.):

Monsieur le président et messieurs, il est indéniable que l'étalage et la vente des publications ordurières et immorales constituent l'un des grands maux et scandales de notre époque. Le spectacle de ce qui se passe réellement révolte tous ceux qui ont quelque souci de la morale chrétienne, de la modestie et de la décence.

D'après le compte rendu des délibérations de votre Comité jusqu'ici, il est évident que les faits, c'est-à-dire, le caractère répréhensible, le nombre et les méthodes de vente et de distribution de ces publications vous sont déjà bien connus. Je n'aurai donc pas besoin de les répéter. Qu'il suffise de dire que d'innombrables magazines à bon marché, de livres format de poche, de dessins, de *comics* et d'autres publications semblables, qui dépeignent le crime dans tous ces détails et les situations les plus lascives en les accompagnant de dessins suggestifs et de photographies impudiques, contribuent à embraser l'imagination et les passions des jeunes gens et à les inciter au crime et à la luxure qui sont ainsi habilement présentés sous des traits séduisants à leur esprit jeune et impressionnable.

Ces ordures ne sont pas seulement à portée des enfants; elles leur sont parfois distribuées subrepticement et gratis sous forme de brochures et de feuillets dans l'intention évidente de démoraliser les jeunes. Les nouveaux magazines à bandes comiques, qui ont un tirage de 10 millions d'exemplaires par mois, sont en grande partie publiés par des gens qui ont des intérêts dans des magazines lascifs et qui visent, au dire de plusieurs, à créer une clientèle pour ces magazines après quelques années.

Ces publications ordurières sont surtout importées des États-Unis, mais, à notre honte et déshonneur, il faut admettre qu'une partie émane du Canada.

Funestes effets

L'étalage au grand jour et la vente de ces publications à tous sans exception, même aux enfants et aux adolescents, ne peuvent avoir qu'un effet et des plus funestes, c'est-à-dire, la corruption de l'esprit et du cœur d'enfants et d'adolescents sans défiance, l'empoisonnement de jeunes vies, et la destruction de la décence et de la moralité chrétiennes. En s'abreuvant à des sources aussi infectes, les enfants, ainsi que l'expérience l'a démontré, ne peuvent qu'acquérir une conception entièrement fautive et dégradante de quelques-unes des valeurs les plus sacrées de la vie et détourner pour leur malheur et celui de la société certains biens des fins nobles et élevées que leur a assignées le Créateur.

Maintes et maintes fois, ceux qui sont en état de porter jugement ont affirmé que la littérature pornographique est l'une des principales causes de la délinquance juvénile et que la littérature licencieuse est la principale cause des crimes sexuels qui souillent aujourd'hui la face du pays.

Nul n'est certes plus compétent pour témoigner de ce fait que M. J. Edgar Hoover, chef du *Federal Bureau of Investigation* des États-Unis. Se basant sur sa vaste expérience de la criminalité et des criminels, M. Hoover affirme sans ambages: "La publication et la distribution de publications ordurières est un mal particulièrement pernicieux; il n'est pas exagéré de dire qu'elle détruit le caractère moral chez les jeunes . . . La littérature ordurière est la mère des anormaux; elle engendre les criminels plus rapidement qu'il ne nous est possible de construire des prisons pour les y loger."

M. Lewis E. Lawes, ancien geôlier de la prison de Sing-Sing, déclare: "Les magazines obscènes se rattachent directement à l'activité criminelle des individus prédisposés aux crimes sexuels. On l'a nettement constaté dans plusieurs cas que j'ai personnellement connus."